

J. DESLOGIS

**200 dictées
sténographiques
progressives**

CLASSIQUES
HACHETTE

SPECIMEN

200 dictées
sténographiques
progressives

J. DESLOGIS

**200 THÈMES ET VERSIONS STÉNOGRAPHIQUES
DU B. E. C.**

Un volume de 114 pages, broché.

200 THÈMES ET VERSIONS STÉNOGRAPHIQUES

Un volume de 118 pages, broché.

**200 LECTURES STÉNOGRAPHIQUES
PROGRESSIVES**

Un volume de 226 pages, broché.

A. HAUTEFEUILLE

**COURS DE STÉNOGRAPHIE
Système Duployé codifié**

Un volume de 208 pages, broché.

**GAMMES STÉNOGRAPHIQUES
de 85 à 140 mots-minute**

Un volume de 160 pages, broché.

**LECTURES STÉNOGRAPHIQUES
Corrigés des gammes sténographiques**

- Système Duployé codifié, un volume.
- Système Prévost-Delaunay, un volume.

COURS COMPLET DE DACTYLOGRAPHIE

Un volume de 176 pages, cartonné reliure spirale.
Du stade théorique à la pratique de la profession.

**160 EXERCICES PRATIQUES
PROGRESSIFS DE DACTYLOGRAPHIE**

Une pochette de 112 pages.

A. HAUTEFEUILLE et J. DESLOGIS

**COURS DE STÉNOGRAPHIE
Système Prévost-Delaunay**

Un volume de 256 pages, broché.

HACHETTE

Jean DESLOGIS
Professeur de l'Enseignement technique

200 dictées sténographiques progressives

LIBRAIRIE HACHETTE
79, boulevard Saint-Germain - PARIS-6^e

DÉCOMPTE DE LA VITESSE STÉNOGRAPHIQUE

1° PRINCIPE

Les mots seront décomptés sur la base de **18 syllabes pour 10 mots**.

2° CAS PARTICULIERS

a) On comptera comme **syllabe complète** :

- une syllabe composée seulement d'une voyelle (*abîme* = 3 syllabes),
- une syllabe muette même si elle est suivie d'une voyelle avec laquelle elle est prononcée en une seule émission de voix (*une allée* = 4 syllabes).

b) On comptera **deux syllabes** pour la partie d'un mot composé d'une consonne suivie de deux voyelles formant **diérèse caractérisée**, exemples : *Léa, pays* (2 syllabes), *théâtre, poésie, oasis* (3 syllabes), *épicaé* (4 syllabes).

Par contre, les **dièses légères** ne donneront pas lieu au décompte de deux syllabes, exemples : *suivi, lierre* (2 syllabes), *formation, reluire* (3 syllabes).

Lorsqu'une **diérèse en « i »** est précédée de « r » ou « l » **liquide**, on comptera deux syllabes pour la diérèse, exemples : *prire, pliage, s'écria* (3 syllabes).

c) Pour les abréviations représentées par des **initiales**, on comptera une syllabe par initiale, exemples : *P.T.T.* (3 syllabes), *S.N.C.F.* (4 syllabes).

d) Pour les **nombre**s ou les **dates**, le décompte se fait syllabiquement sur leur représentation en toutes lettres.

Faire de même pour les **adjectifs ordinaux**, exemples : *premier* (2 syllabes), *deuxième* (3 syllabes), *troisième* (3 syllabes), etc., et les **adverbes numériques**, exemples : *premièrement* (4 syllabes), *secundo* (3 syllabes), etc.

AVANT-PROPOS

Nous soumettons à nos Collègues un nouveau recueil de textes d'entraînement à la prise sténographique, tout en leur proposant les corrigés des « 200 lectures sténographiques progressives ».

Pour la décomposition syllabique des 40 688 mots réels (1) contenus dans ces 200 sujets d'examens et le calcul des mots théoriques, nous appliquons la circulaire ministérielle du 10 octobre 1959 (2), en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1960, dont nous reproduisons ci-contre l'extrait intéressé.

Chaque sujet est décompté syllabiquement.

Chaque ligne typographique comprend 18 syllabes ou 10 mots théoriques. Mais nous avons limité les coupures de mots en fin de ligne; lorsque la 18^e syllabe se situe dans le corps d'un mot :

- nous laissons sur la ligne la fraction de mot comprise dans le groupe suivant de 18 syllabes,
- ou nous rejetons à la ligne le mot dans lequel se trouve la 18^e syllabe.

Cette règle est observée à quelques exceptions près, soit pour :

- un mot polysyllabique d'une longueur exceptionnelle qui risquait de déséquilibrer la cadence de dictée,
- un mot monosyllabique terminant un groupe de 18 syllabes et commençant un paragraphe (présentation typographique).

Chaque fin de groupe de 18 syllabes ou 10 mots théoriques est donc marquée :

- par la fin de la ligne typographique,
- ou, lorsque les 18 syllabes n'englobent pas un nombre entier de mots réels, par une barre oblique qui indique exactement la fin du groupe de 18 syllabes; la barre oblique est également employée après les mots monosyllabiques (début de paragraphe) rejetés à la ligne suivante bien que dépendant du groupe précédent de 18 syllabes (3).

En marge, et pour chaque ligne typographique, nous précisons le nombre cumulé de mots théoriques (4). Ainsi, il sera commode d'utiliser ces textes pour des dictées à toutes les cadences, et ceci quelle que soit la norme d'unité de temps adoptée (voir tableau repère p. 150).

(1) Ou mot grammatical, au sens littéral du terme (analyse grammaticale), par opposition au mot théorique.

(2) Instruction relative aux règles concernant l'enseignement de la dactylographie dans les établissements d'enseignement technique ainsi qu'aux barèmes de correction et de notation de la sténodactylographie.

(3) Pour l'emplacement de la barre oblique dans les mots appartenant à deux groupes de 18 syllabes, nous avons adopté les règles de l'écriture dactylographique (coupures de fins de lignes); nous savons que ce choix est contestable, car ces règles ne correspondent pas toujours à l'articulation phonétique, elle-même différente de la décomposition syllabique que nous pratiquons (il faut se rappeler que 20 % seulement des mots de la langue française s'écrivent à peu près comme ils se prononcent).

(4) Quand le texte comprend un nombre de syllabes différent d'un multiple de 18, nous avons mentionné entre parenthèses le nombre de syllabes inférieur à 18 et converti ce nombre en mots théoriques (voir le tableau de concordance page 150).

CONSIDÉRATIONS SUR LA NORME 18 SYLLABES POUR 10 MOTS ET SUR LA CIRCULAIRE MINISTÉRIELLE DU 10 OCTOBRE 1959

Nous avons recherché l'origine du décompte : 18 syllabes égalent 10 mots théoriques, et surtout, ce qui nous intéressait le plus, sur quelles bases cette statistique avait été établie (définition du mot, définition de la syllabe et par conséquent de la diérèse).

J.-B. Estoup, dans « Méthode pour l'acquisition de la vitesse », dit : « *Il est d'usage courant, en France, d'exprimer la vitesse en nombre de mots à la minute. Cependant l'évaluation en syllabes est plus régulière et plus exacte. C'est pourquoi tous nos décomptes, bien qu'exprimés en mots, sont en réalité faits par syllabes sur la base de la moyenne : 100 mots = 180 syllabes.* »

F. Germanet, dans « La Sténographie à travers les âges » indique : « *La proportion pour cent mots est à peu près la suivante : 60 mots d'une syllabe, 18 de 2, 15 de 3, 5 de 4 et 2 seulement de 5 syllabes* », soit 171 syllabes pour 100 mots.

A. Navarre indique dans l'« Abrégé d'histoire générale de la sténographie » : « ... Il résulte de calculs portant sur des textes divers que 100 mots comportent, en moyenne, 180 syllabes... »

Mais l'étude la plus intéressante que nous ayons trouvée est celle de Henry Fleury ; il nous a confirmé, d'autre part, que les statistiques ayant abouti à la base 180 syllabes = 100 mots avaient été établies par des membres de divers groupements professionnels, notamment du Syndicat général des sténographes et dactylographes (1) et de l'Union des Sociétés de Sténographie de France, vers 1905-1910 ; M. J.-H. Estoup nous a donné les mêmes dates.

Henry Fleury fait ressortir que les auteurs de la norme 180 syllabes = 100 mots avaient dans leurs travaux : « ... compté les « i », même lorsqu'ils n'entraînent pas diérèse... » (2).

Or, la circulaire du 10 octobre 1959 retient bien la moyenne de 1,8 syllabe par mot, mais ne respecte pas tous les principes qui ont abouti à son établissement. De plus, la décomposition syllabique régulière pose de multiples problèmes auxquels la circulaire n'apporte pas de solution. Telles furent les principales sources des difficultés que nous avons rencontrées pour procéder à un décompte aussi précis que possible (3) des 67 978 syllabes théoriques (4) que renferment les 200 dictées de ce manuel.

(1) Groupement professionnel disparu aujourd'hui.

(2) « L'Unité sténographique », juillet 1949 et juillet 1950. Henry Fleury précise d'ailleurs : « Rappelons seulement que, suivant qu'on ait affaire à un accent du Nord ou du Midi, à la prose ou aux vers et, dans ceux-ci, à certains mots ou à certains autres, la règle est différente. Il convient donc de s'en tenir à la prononciation normale et d'avoir une règle facile à appliquer... Il semblerait, par conséquent, que le décompte de « i » lorsqu'il ne suit pas « l » ou « r » avec la consonne qui le précède n'est pas logique, puisqu'il n'y a pas réellement diérèse. Seulement, nous nous trouvons en présence d'une situation de fait ; ceux qui ont établi la statistique qui aboutit à la moyenne de 1,8 ont considéré les « i » comme donnant naissance à une syllabe supplémentaire, et, tant que nous n'aurons pas un autre chiffre résultant d'une statistique faite d'après un autre principe, nous devons respecter celui qui a donné les résultats dont nous serons... »

(3) Nous avons utilisé notamment :

— « Le Dictionnaire général de la langue française » précédé d'un « Traité de la formation de la langue française », de HATZFELD, DARMESTÈTER et THOMAS, Delagrave, Paris 1890-1900, seul dictionnaire, à notre connaissance, donnant la prononciation figurée et la décomposition syllabique normale et en vers de tous les mots.

— « Le Traité de prononciation française », de Pierre FOUCHÉ, Klincksieck, Paris 1959 ;

— plusieurs traités de versification et notamment « Le Dictionnaire des rimes », précédé d'un « Traité de versification française », de Louis CAYOTTE, Hachette, Paris 1949 ;

— plusieurs grammaires et notamment « Le Bon Usage, grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui », de Maurice GRÉVISSE, Duculot, Bruxelles et Geuthner, Paris, 1959.

Nous nous sommes également référé aux travaux de l'Américain G. K. ZIPP et de P. GUIRAUD sur la fréquence des mots et des sons.

(4) Syllabes théoriques, parce que la définition sténographique de la syllabe est toute arbitraire et ne correspond ni à la définition grammaticale ni à la définition phonétique ni aux définitions généralement admises pour la versification ; son seul mérite, et nous reconnaissons qu'il est grand, est d'être relativement simple.

Cependant, même si nous supposons les questions de prononciation résolues (1), il resterait à déterminer ce qu'est une syllabe.

Nous retiendrons la définition suivante : « son ou groupe de sons qu'on prononce par une seule émission de voix; c'est, pour l'oreille, tantôt une diphthongue ou une triphthongue, tantôt une voyelle, une diphthongue ou une triphthongue combinée avec une ou plusieurs consonnes » (2).

Cette définition, toute phonétique, est la plus complète que nous ayons relevée. Et encore faut-il rappeler comme M. Grévisse (2) : « Dans la conversation et dans la lecture de la prose, on laisse tomber les e « muets » en plus ou moins grand nombre; d'autre part, dans la lecture des vers, on fait entendre tous les e « muets », à moins qu'ils ne s'élident ou ne terminent le vers. Il en résulte que, pour l'oreille, le nombre de syllabes d'un mot ou d'un groupe de mots varie suivant qu'il s'agit de conversation ou de lecture de vers... »

La définition de la syllabe adoptée par les sténographes leur est donc bien particulière et nous nous permettons de l'appeler « syllabe sténographique »; d'ailleurs, les exemples donnés dans la circulaire du 10 octobre confirment bien cette différence : *abîme* ne comprend que 2 articulations phonétiques et *une allée* n'en comprend que 3. Peut-être aurait-il fallu insister sur cette particularité et montrer que des mots ayant exactement la même articulation phonétique se décomptaient différemment : il, ile, quel, quelle.

La circulaire du 10 octobre introduit une distinction, dont nous n'avons trouvé nulle part confirmation, entre diérèse caractérisée et diérèse légère. La diérèse est la prononciation en deux syllabes de deux voyelles consécutives; son contraire, la synérèse, est la prononciation de deux syllabes en une seule. Sur les quatre exemples donnés par la circulaire, trois n'ont jamais comporté de diérèse, ce sont : *suivi*, *lierre* et *reluire*; le quatrième, *formation*, se décompose phonétiquement en *for - ma - tion*, et en vers en *for - ma - ti - on*, car *ti - on*, dans ce cas, est une diérèse caractérisée.

En fait, il aurait été beaucoup plus sage de suivre, comme les auteurs de la norme, 1,8 syllabe pour 1 mot théorique, le conseil de L. Cayotte. « ... Lorsqu'il y a vraiment hésitation sur la quantité d'une diphthongue, la dissyllabique est toujours préférable. »

Nous sommes donc en présence de deux genres de syllabes sténographiques : la « syllabe sténographique officielle », c'est-à-dire celle établie par la circulaire du 10 octobre, et « la syllabe sténographique exacte », c'est-à-dire celle déterminée par les travaux des auteurs de la norme 18 syllabes pour 10 mots.

Ce n'est pas sans scrupule, et non sans regret, que nous avons opté pour la « syllabe sténographique officielle ». Mais nous avons voulu que ces textes permettent un entraînement conforme aux épreuves des examens d'État. De plus, nous avons pu ainsi rechercher l'importance de l'erreur pour justifier éventuellement une nouvelle base (3).

(1) Pierre Fouché, directeur de l'Institut de phonétique, donne l'ampleur du problème posé pour la détermination de la prononciation correcte. « ... Pour ce qui est des mots et des noms propres français, nous avons adopté comme base de notre étude (*Traité de prononciation française*) la prononciation en usage dans une conversation « soignée » chez les Parisiens cultivés. Nous nous sommes donc tenu à égale distance entre la prononciation de la Comédie-Française et du Conservatoire ou même celle de la conférence, du sermon ou discours, d'une part, et de la prononciation familière, surtout la prononciation populaire, de l'autre. Nous sommes d'avis que les phénomènes caractérisant ces deux étages, l'un supérieur, l'autre inférieur, présentent un grand intérêt par eux-mêmes... La documentation recueillie, on s'en apercevra, est considérable... »

(2) Le « Bon Usage », déjà cité.

(3) La meilleure solution aurait été de prévoir les deux décompositions syllabiques et, si cela avait été possible, de les faire voisiner, afin de laisser le choix au professeur. Mais comme nous avons calculé, d'une part, la moyenne syllabique pour chaque texte, et d'autre part, l'indice de correction, il reste facile d'apporter pour chaque dictée la rectification utile.

Nous avons dû établir une liste de quelque 200 mots sur lesquels nous hésitions pour déterminer leur valeur en mots théoriques. Les impératifs typographiques nous empêchent de publier cette liste entière, nous nous contenterons des premiers mots notés, nous réservant de présenter un travail plus complet dans une prochaine édition.

| Mots | Décomposition phonétique | Décomposition en vers | Décomposition sténographique | | Nous avons retenu |
|---------------------|--------------------------|-----------------------|------------------------------|------------|-------------------|
| | | | exacte | officielle | |
| fouetté | 2 | 2 ou 3 | 3 | 3 | 3 |
| girouette | 2 | 2, 3 ou 4 | 4 | 4 | 4 |
| tuile | 1 | 1 ou 2 | 2 | 2 | 2 |
| violent | 2 | 3 | 3 | 2 | 2 |
| éblouissement | 4 | 5 | 5 | 5 | 5 |
| hier | 1 ou 2 | 1 ou 2 | 2 | 1 ou 2 | 2 |
| ruine | 1 | 2 ou 3 | 3 | 2 | 2 |
| ciel | 1 | 1 | 2 | 1 | 1 |
| llé | 1 | 2 | 2 | 1 | 1 |
| aviation | 3 | 4 ou 5 | 5 | 3 | 4 ⁽¹⁾ |
| diamant | 2 | 3 | 3 | 2 | 2 |
| rien | 1 | 1 | 2 | 1 | 1 |
| mariage | 2 | 3 ou 4 | 4 | 3 | 3 |

La décomposition des mots d'origine étrangère apportent aussi quelques difficultés : *stock*, *sketch*, *match*, *matches*, etc.

Notons encore quelques curiosités : *bœufs* (6 lettres), *film* (4 lettres), *sports* (6 lettres), ne comptent que pour une syllabe alors que à et y comptent également pour une syllabe.

Une dernière remarque : nous avons souvent entendu des collègues parler de l'emploi de certains signes sténographiques pour déterminer leur décompte : c'est, à notre avis, une erreur. Rappelons, avec H. Fleury que la représentation graphique des mots « *varie avec le système utilisé et ne doit pas entrer en ligne de compte* ».

Les 200 dictées comprennent :
 67 978 syllabes sténographiques officielles (circulaire du 10 octobre 1959),
 37 765,466 mots théoriques officiels (circulaire du 10 octobre 1959),
 40 688 mots réels, nous avons compté (2) comme mot chaque partie des mots composés : *arc-en-ciel* (3 mots), et chaque mot élidé est compté pour un mot : *c'était* (2 mots).

Le rapport « syllabes sténographiques officielles » — « mots réels » est de
 67 978 : 40 688 = 1,6707 soit 16,707 syllabes pour 10 mots théoriques ou 167 syllabes pour 100 mots théoriques.

$$\text{L'écart est le suivant : } \frac{1,8000 - 1,6707}{1,6707} = 7,739 \%$$

(1) Nous avons compté 4 syllabes alors que nous n'aurions dû en retenir que 3 d'après le décompte officiel. C'est un des très rares cas où nous nous sommes permis un léger écart motivé par la grande différence de résultats entre les deux règles. Nous croyons d'ailleurs qu'en cas de doute, il y a lieu d'appliquer le décompte le plus favorable à l'élève.

(2) Suivant la définition déjà donnée du « mot grammatical » et afin de nous conformer aux principes suivis par les auteurs de la norme 1,8 syllabe pour 1 mot; notons que depuis 1910, l'Académie française a supprimé le trait d'union dans un certain nombre de mots composés.

Ce qui signifie que, actuellement, les cadences de dictée des examens officiels sont supérieures de 7,73 % aux cadences de dictée pratiquées par la plupart des groupements professionnels.

Nous avons calculé le rapport « syllabes sténographiques officielles » — « mots réels » pour chaque texte (1).

Sur les 200 dictées : 23 textes donnent une moyenne supérieure à 1,80,
 1 texte donne une moyenne égale à 1,80,
 176 textes donnent une moyenne inférieure à 1,80 (2).

La moyenne la plus forte est 1,984, la moyenne la plus faible 1,390; l'écart entre ces deux moyennes est de 42,733 %. Cette observation condamne, définitivement, le décompte par mot, s'il conservait encore des partisans, car il donnerait des écarts de vitesse réelle de l'ordre de 43 %.

Nous avons également calculé les moyennes par groupes cumulés de 10 sujets (1). Nous constatons que ces moyennes sont à peu près constantes et se situent, sauf pour les quatre premières dizaines, entre 1,65 et 1,67.

Nous avons dû limiter nos observations alors qu'un champ immense de recherches reste ouvert (3). Les deux seules conclusions que nous voulons retenir, pour le moment, sont :

- la nécessité de modifier et de compléter la définition de la « syllabe sténographique officielle » afin de l'amener à correspondre avec la « syllabe sténographique exacte »;
- et, par corollaire, la nécessité de revaloriser le niveau des épreuves de sténographie aux examens officiels. En effet, si notre première proposition est prise en considération, elle entraînera une baisse de près de 8 % du niveau actuel des épreuves de sténographie; or, celui-ci est déjà trop faible (4).

(1) Voir Table.

(2) H. Fleury trouve les moyennes suivantes :

| Textes | Syllabe sténographique officielle | Syllabe sténographique exacte |
|-------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------|
| Commerciaux et parlementaires | | 1,76 |
| Commerciaux | 1,75 | 1,79 à 1,85 |
| Parlementaires | 1,74 à 1,80 | 1,80 à 1,85 |
| Littéraires | 1,42 à 1,60 | 1,46 à 1,64 |

(3) Une étude de Kaeding sur le rapport « fréquence - structure phonique des mots » porte sur 11 millions de mots.

Pierre Guiraud dans « Problèmes et méthodes de la statistique linguistique » (P.U.F., Paris 1960), rappelle qu'il a publié une « Bibliographie critique de la statistique » qui contient environ 2 500 titres, dont la classification donne une idée de l'étendue des recherches que demandent ces problèmes : principes généraux et méthodologie, phonétique quantitative, métrique et versification, index et concordances, distribution et fréquence des mots, sémantique, morphologie, syntaxe statistique, langage de l'enfant, philologie.

Notons que P. Guiraud renvoie à d'autres travaux statistiques et à d'autres bibliographies qui paraissent aussi importants que les siens.

Signalons, que nous avons trouvé dans cet ouvrage plusieurs hommages rendus aux travaux des inventeurs des systèmes de sténographie : « ... la cryptographie (*) relève depuis des siècles la distribution des lettres... ce sont de même les sténographes qui ont attiré l'attention des linguistes sur la fréquence des sons... la distribution des mots dans un texte obéit à un schéma statistique curieux qui a été pour la première fois mis en évidence par le sténographe français J.-B. Estoup... »

(*) Mis ici dans le sens de sténographie; Bertin insistait particulièrement sur l'aspect cryptographique de l'écriture sténographique pour propager l'adaptation du système Taylor.

(4) La sténographie, comme toute autre discipline d'ailleurs, ne peut être utile que si son étude est poursuivie jusqu'à un certain niveau; ce niveau comprenant, d'une part, une connaissance théorique correcte, d'autre part, un minimum d'entraînement à la prise qui se situe vers les 120 mots à la minute. Aucun examen officiel ne devrait comporter d'épreuves de prise sténographique inférieure à 100 mots à la minute.

Nos deux propositions sont donc inséparables : l'écart entre la décomposition syllabique officielle et la décomposition syllabique exacte compense l'insuffisance du niveau d'enseignement et de contrôle des connaissances sténographiques dans les écoles spécialisées.

Nous espérons que ces « 200 dictées sténographiques », présentées selon une disposition que nous croyons originale et pratique, aideront nos collègues dans un enseignement appelé à toujours se développer, car nous sommes certains, comme l'affirmait Frédéric Germanet, que : « *La sténographie, par ses applications variées, constitue un rouage essentiel dans la société moderne, et que les services qu'elle rend sont hors de proportion avec le temps qu'il faut consacrer à l'acquiescer... Enfin, ne perdons pas de vue cette claire vérité qu'un sténographe accompli est un homme tiré de pair, et qu'en toute profession, choses égales d'ailleurs, on lui cède les honneurs et les avantages... Que les nombreux amis de la sténographie en soient persuadés et que cette certitude les stimule. L'avenir leur appartient.* »

Jean DESLOGIS

1. — Été.

10 Aussitôt après la pluie, le coup de vent avait transformé la
20 tem/pérature. Les nuages partis, le ciel avait repris toute
30 sa pureté. En moins de quarante-huit heures, l'air était deve/nu
40 sec, cassant, le vent était tombé et la chaleur avait éclaté,
violemment dans la sécheresse du ciel.

50 Après tant de jours gris,
60 maussades, l'été brûlait enfin les flancs de la campagne; et, en
70 brisant le sol sous l'ardeur de sa flamme, il en tirait de grandes
80 colonnes d'air chaud qui sentaient la fournaise. Quand la brise ne souf/fle
90 pas, la chaleur et son odeur fauve s'accroissent en lourdes
100 masses et restent immobiles. Alors des profondeurs du sol, où
110 l'argile se cuit à feu couvert, jusqu'aux hauteurs du ciel, s'élève
116 l'édifice immense de l'été. (10)

HENRI BOSCO.
(C. E. P., *Meknès.*)

2. — En Sologne.

10 Par cet admirable après-midi de septembre, nous avons flâ/né
20 un peu sur la route pour nous laisser le temps de regarder tout
30 autour de nous notre Sologne sauvage et immensément cal/me...

40 Un chemin, parfois, s'enfonce à gauche, à droite... Une
50 bar/rière blanche dit quelque château de chasse, caché par les détours
60 d'une allée de sapins. A tout instant un sentier de terre de
70 bruyère se glisse entre les bouleaux frémissants. Où va-t-il? Vers
80 quelque étang perdu sous les roseaux, d'où le bruit de nos pas ferait
90 lever les canards sauvages? Vers quelque maisonnette de garde,
100 que nous surprendrions toute seule et vide au milieu de sa
110 minuscule clairière taillée dans l'épaisseur du bois, avec son
120 carré de jardin derrière elle comme un mouchoir étendu?...

130 Pas une âme le long des sentiers, pas une silhouette à
140 l'horizon. Dans quel royaume enchanté avons-nous pénétré sans
142 le savoir? (3)

ALAIN-FOURNIER.
(C. E. P., *Loiret.*)

3. — Premiers pas.

10 Déjà l'enfant se tient debout... Puis un jour vient où, entre les bras
20 ten/dus de son père et de sa mère, mais sans hésitation, il se
30 hasarde, s'élançe, peureux, grimaçant et maladroit. La tenta/tive
40 recommence, et il rit à ce jeu. Mais les bras s'écartent;
50 devant l'espace à parcourir, il n'ose partir, fait quelques pas
60 en titubant, s'arrête tout à coup, épouvanté du vide, le
70 visage contracté par la peur, et, vacillant sur ses jambes, s'a/bat
80 en pleurant dans les bras de sa mère, accourue pour le préser/ver
 d'une chute.
90 Cependant, après deux ou trois essais, la confian/ce
100 renaît; encouragé par la voix des siens, il s'aventure, jo/yeux
110 de ses libres mouvements; il franchit des distances de plus en
120 plus grandes. Quelques jours après, un petit pas menu sonne sur le
127 pavé de la cuisine, glisse et file. (12)

ADRIEN LAVERGNE.
(C. E. P., Seine-Maritime.)

4. — Le sourire.

10 Le sourire est la forme physique de l'espoir, de l'encoura/gement,
20 de la compréhension accueillante et douce, de la di/vine
30 bonté qui déride les plus rebelles. Sourire, c'est don/ner
40 de son âme, c'est prendre contact avec autrui; c'est exprimer
50 la bienveillance, la compassion, tout ce que notre cœur peut avoir
 de meilleur, c'est une aumône à la portée de tous.
60 Le souri/re
70 tempère et fait accepter le difficile conseil, l'ar/dué
80 semonce, l'obligatoire commandement, l'amer refus. Ceux
90 qui savent commander, reprendre, sermonner sans perdre leur air de
100 calme et inaltérable bonté, ceux-là seuls savent s'attacher
110 leurs subordonnés. Sourire ce n'est pas s'épandre en une gaie/té
120 de notre être satisfait, mais en une douceur de notre
130 âme charitable. Qui dira les cœurs réchauffés, les courages

140 relevés, les timidités enhardies par un seul sourire, car
150 un seul sourire peut créer une atmosphère d'aïse, de
152 con/fiance vraie. (3)

(B. E. C., *Strasbourg.*)

5. — Une maman au travail.

10 Notre nouvelle salle à manger fut transformée en atelier
20 de couture, et maman commença de rêver sur des patrons de
30 papier gris. Elle avait l'air d'un général qui consulte ses car/tes
40 et combine une bataille. De gros ciseaux en main, elle, si
50 vive, réfléchissait longuement avant de tailler à même
60 l'é/toffe. Parfois, elle nous criait : « Taisez-vous une minute, mes
70 enfants, que je voie clair. » Nous faisons silence, frappés par la gravi/té
80 de son accent, de son geste. Et soudain, avec un bruit crissant
et glouton, les ciseaux mordaient le drap.

90 Elle savait tout faire : cou/per
100 des robes, faufiler, piquer, tricoter, passer à la teintu/re,
110 laver, repasser. Elle disait : « Je vais bâtir. » Je savais bien
120 qu'elle allait prendre une aiguillée de fil et bâtir à grands
130 points. J'avais toutefois le temps d'imaginer qu'elle pouvait faire
136 surgir des murailles, des palais, des tours... (11)

G. DUHAMEL, *Le Notaire du Havre.*
(C. E. P., *Landes.*)

6. — Jeux d'écoliers.

10 Les jeux qui triomphaient, c'étaient le jeu de billes et la toupie. On
20 faisait un rond à la craie sur le bitume et il s'agissait de
30 lancer la toupie de telle sorte qu'elle tombât au centre du
40 cercle et en chassât en tournant les toupies voisines. Les plus bel/les
50 fendaient net la toupie d'un concurrent. Aussi appréciait-on beau/coup
60 les toupies de buis, douces à toucher, d'un beau jaune de beurre
et incassables.

70 Personne ne jouait aux billes aussi bien que
80 Paul. Aussi raffait-il toutes les billes qui étaient réunies dans
90 le petit triangle de l'enjeu chaque fois qu'il jouait. Des impru/dents,
100 des orgueilleux surtout, avaient joué contre lui de merveilleu/ses
107 billes irisées. Il les avait gagnées. (12)

PAUL VAILLANT-COUTURIER, *Enfance.*
(C. E. P., *Oran.*)

7. — Le lac d'Annecy.

10 Si l'on veut en goûter tout le charme d'un seul regard, il faut monter
20 sur la belle route de la Puya parmi les marronniers et les
30 frênes. Il y a des allées en terrasse qui donnent sur l'eau a/vec
40 des retraites de verdure où l'on est bien pour s'imprégner de
50 toute la grâce environnante. Le lac en exprime le
60 prin/cipal. Il anime tout. Le reste lui sert d'écrin. Dans la fraîcheur
70 du matin, ses eaux luisent d'ondulations, lustrées, puis leur bleu s'attie/dit
80 à mesure que la lumière augmente, vibre à midi
90 avec intensité, s'éclabousse de taches roses sous le cou/chant,
100 pour retrouver ensuite une grisaille uniforme sous
110 l'ombre tombée des monts. Il n'arrive jamais à être maussade,
120 pas même les jours de pluie, alors que, fouetté par le vent du sud,
130 il soulève en petites lames courtes son eau tournée en vert-
131 de-gris. (2)

PAUL GUITTON.
(C. E. P., *Maine-et-Loire.*)

8. — La chenille.

10 Elle sort d'une touffe d'herbe qui l'avait abritée pendant la
20 chaleur. Elle traverse l'allée de sable à grandes ondula/tions.
30 Elle se garde d'y faire halte et, à ce moment, elle
40 se croit perdue dans une trace de sabot de jardinier. Arri/vée

50 aux fraisières, elle se repose, lève le nez de droite et
60 de gauche, pour flairer, puis elle repart et, sous les feuilles, elle
64 sait maintenant où elle va. (8)

JULES RENARD.
(Entré en 6^e, Somme.)

9. — Les cerisiers au Japon.

10 Comme le Samourai est le premier parmi les hommes, dit un
20 vieux proverbe japonais, le cerisier, parmi les arbres, est le
premier.

30 Je ne sais pas exactement la place que tient aujourd'hui
40 le Samourai, le guerrier noble, dans la société nippone,
50 mais il n'est pas douteux que le cerisier a gardé sa primauté
60 nationale et qu'il la mérite en partie, par une beauté
70 dont les espèces acclimatées dans nos pays ne peuvent donner
80 l'idée, par les soins qu'on lui donne, par le culte qu'on lui rend...

90 Ce culte de la fleur, cet enchantement qu'il procure, persiste enco/re
100 dans le Japon moderne, et y conserve son charme, même
110 au milieu du ciment, du fer et de la tôle, qui ont si déplo-
120 rablement remplacé le bambou des légères charpentes et le
translucide papier des murs.

130 Aujourd'hui comme hier, dans les grandes
140 villes industrielles comme dans les campagnes, la Fête des
150 Cerisiers continue d'être célébrée avec le même enthousiasme
160 et la même ferveur, et ravit toujours l'étranger qui y
assiste.

170 Par un artifice qui a dû demander de longs soins
180 pour se réaliser dans les conditions prévues, c'est vraiment à la
190 date du printemps, et non pas alentour, que se produit la floraison
199 des cerisiers, tout d'un coup, et partout où elle est possible. (17)

(C. A. P., Nancy.)

10. — Dangereuse rencontre en mer.

10 Dans la nuit de ce jeudi six novembre, je suis de nouveau attaqué
20 par un requin, qui cette fois ne me lâche pas; celui-là est

30 spécialement féroce : il a déjà dû manger de l'homme. Je
40 fixe mon couteau à l'extrémité de mon aviron pendant qu'il
50 cogne sur mon bateau. Je suis prêt à me défendre, et quand il se
60 retourne de nouveau sur le ventre pour m'attaquer, je lui plante
70 mon arme dans le corps et lui fends le ventre de la queue presque
80 jus/qu'à la gueule. La mer se teinte d'une couleur noirâtre, et je
90 vois mes daurades se précipiter sur le blessé et lui déchi/quer
100 les entrailles. Ces braves bêtes sont bien voraces. Enfin,
109 pour une fois, c'est le chasseur qui se fait manger par le chassé. (17)

D'après ALAIN BOMBARD, Naufragé volontaire.
(C. E. P., Loiret.)

11. — Fête provençale.

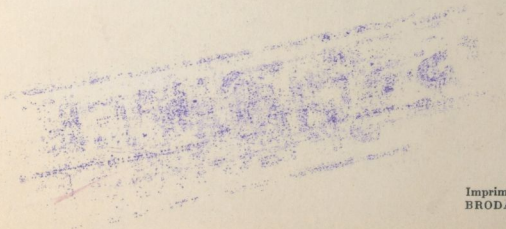
10 A présent c'était le tour des mules harnachées, menées à la main,
20 portant haut leurs petites têtes sèches ornées de clochettes d'ar/gent,
30 de pompons, de nœuds, de bouffettes, et ne s'effrayant pas des grands
40 coups de fouet coupants et clairs, en pétards, en serpenteaux, des mule/tiers
50 debout sur chacune d'elles. Dans la foule, chaque village
reconnaissait ses lauréats, les annonçait à voix haute.

60 La lon/gue
70 file somptueuse se déroulait tout autour de l'arène
80 qu'elle remplissait d'un cliquetis étincelant, de sonneries
90 lu/mineuses, s'arrêtait devant la loge de Roumestan, accordant
100 une minute en aubade d'honneur ses coups de fouet et ses
110 sonnailles, puis continuait sa marche circulaire, sous la
119 di/rection d'un beau cavalier, en collant clair et bottes montantes. (17)

ALPHONSE DAUDET.
(C. E. P., Hérault.)

12. — En haut d'un phare.

10 Un jour nous montâmes au sommet du phare. Il faisait du vent. Le
20 bruit de l'air, que l'on n'entendait point en bas, grandissait à mesure



Imprimé en France
BRODARD-TAUPIN
10-62.

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

